

Centre de santé et de services sociaux
des Collines



**Mémoire du CSSS des Collines sur le projet de loi 10
Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des
services sociaux notamment l'abolition des agences régionales**

Présenté à la Commission de la santé et des services sociaux

Assemblée nationale du Québec

Le 27 octobre 2014

1. Présentation de l'organisme

Le conseil d'administration du CSSS des Collines lors de son assemblée régulière tenu, le 21 octobre 2014 a résolu de transmettre à la Commission de la Santé et des Services Sociaux le présent mémoire.

Le CSSS des Collines (CSSSC) offre des services socio-sanitaires sur le territoire des Collines situé au nord de la ville de Gatineau. Il compte quatre municipalités rurales : LaPêche et Chelsea à l'ouest de la rivière Gatineau, Val-des-Monts et Cantley à l'est. Le Centre dessert une population de plus de 38 000 personnes et compte 275 employés et 26 médecins, pour un budget annuel de 19 millions de dollars. Il jouit de l'appui de la Fondation de santé des Collines pour combler des besoins auprès des usagers.

2. Résumé

Le conseil d'administration du CSSS des Collines présente aux parlementaires des considérations pour protéger les services aux citoyens des régions rurales du Québec, mais qui seront desservis par un CISSS vraisemblablement établi dans une grande ville, comme ce sera le cas en Outaouais.

La précédente réorganisation du système de santé et des services sociaux sous l'égide de l'Agence a défavorisé les CSSS en région rurale aux points de vue des services hospitaliers, des services dans la communauté et des budgets s'y rattachant. Nous espérons que le Ministre qui aura les pleins pouvoirs de gestion, sera vigilant et attentif quant à la répartition des budgets pour tenir compte des flux démographiques et des besoins socio-sanitaires des utilisateurs des secteurs urbains et ruraux.

3. Des considérations fondamentales

Avec ce projet de loi, le Gouvernement du Québec doit tenir compte de l'évolution démographique du territoire des régions, comme celui des Collines qui est en forte hausse par rapport à l'ensemble du Québec. Ces nouveaux citoyens et usagers exercent des pressions sur les services socio-sanitaires. Cependant, au cours des dernières années, les budgets du CSSS des Collines n'ont pas suivi l'évolution démographique du territoire. En effet, les enveloppes budgétaires ont à peine permis de couvrir l'augmentation des coûts croissants. Entretemps, cinq nouvelles écoles ont été construites, la demande s'est accrue pour tous les services à domicile, des aînés aux soins postnataux et l'achalandage à l'urgence a doublé.

Voici des données incontournables aux CSSS des Collines :

- Depuis la création du CSSS des Collines, la population s'est accrue de 20 000 personnes pour atteindre 38 000 aujourd'hui. De 2006 à 2011, la population des Collines a augmenté de 10,4% par rapport à 4,7% pour l'ensemble du Québec et 9,6% pour la ville de Gatineau. Le budget lui n'a pas augmenté;
- Nous avons le taux de fécondité le plus élevé de toute la région de l'Outaouais;
- En 2015, la croissance de gens âgés de 65 ans et plus s'établira à deux fois la moyenne du Québec;

- La salle d'urgence de l'Hôpital Mémorial de Wakefield, inauguré en 1996, devait recevoir 12 000 patients par année. Elle en reçoit le double depuis sept ans, sans aucun rehaussement du plateau technique et avec bien peu d'augmentation de ressources professionnelles et matérielles.

L'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais a reconnu l'iniquité du financement du CSSS des Collines en 2007, mais n'a pas jugé opportun d'accroître suffisamment le budget pour remédier à cette situation. L'historique de l'iniquité s'est construit à partir des problèmes démographiques et d'achalandage à la salle d'urgence de l'Hôpital Mémorial de Wakefield qui accueille plus de 40% de sa clientèle en provenance de Gatineau.

Le coût du transport est un facteur important pour les citoyens des Collines. La majorité des usagers se déplacent vers Gatineau pour recevoir des soins spécialisés alors que certaines consultations avec des spécialistes pourraient être plus efficaces si ces derniers consultaient leurs patients à proximité de leur territoire, comme à l'Hôpital de Wakefield, en GMF ou en CLSC.

Il ne faut pas se leurrer en nous faisant croire que cette transformation de l'appareil sociosanitaire ne touchera pas aux services à la population. Chez-nous, les services à la population sont affectés depuis le début des compressions budgétaires qui seront amputés notre budget d'opération de près de 1,6 million de dollars en 2016-2017. Les services y passent largement. C'est un incontournable.

4. L'article 25 du projet de loi

Nous avons bon espoir que l'article 25 du projet de loi 10 rétablira l'équité dans le financement des services à la population. L'article précise que :

« Le conseil d'administration répartit équitablement, dans le respect des enveloppes allouées par programme-service, les ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition, en tenant compte des particularités de la population qu'il dessert... »

Les particularités du territoire rural des Collines sont une forte hausse de population, un pourcentage important de résidents de Gatineau qui consomment les services d'urgence à Wakefield et une communauté anglophone importante, active et qui consomment des services en Ontario. Le centre hospitalier de Wakefield a d'ailleurs un statut bilingue qu'on espère conserver.

Un plan d'affaires a été élaboré et présenté aux différentes instances gouvernementales tout au long des quatre dernières années. Nous espérons que le nouveau conseil d'administration du CISSS finalisera rapidement les dernières étapes de ce plan afin de mettre en place les services essentiels dans le territoire des Collines.

5. Formule de financement, proximité de services et rapatriement de clientèles

Les présentes formules de financement ne sont plus efficaces. Par exemple, le Ministre devrait dicter au CISSS de l'Outaouais des mesures pour innover en créant de la synergie avec les groupes d'entraide communautaire et la MRC des Collines et ses agences, afin que notre région rurale soit desservie aussi bien que dans la grande région urbaine de Gatineau.

L'équité de financement des CISSS doit être basée sur la population desservie et les besoins de service. Le Ministre devrait avoir le pouvoir de veiller à l'équité du financement en santé dans les régions rurales de l'Outaouais. Cette disposition de la loi 10 devrait favoriser l'équité du financement des services en région.

La promotion de proximité des services est souhaitable sur tous les plans de service.

Le rapatriement de la clientèle de l'Outaouais consommant des services en Ontario doit devenir une priorité immédiate afin d'investir les sommes récupérées sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais.

L'optimisation des ressources humaines et techniques doit équitablement profiter à tous les citoyens et transiter dans les deux sens, soit Gatineau vers les régions et les régions vers Gatineau.

Le développement local des services devrait s'effectuer dans une perspective d'amélioration des services pour tous.

6. La réalité des Collines

Il y a quatre CLSC sur le territoire des Collines dont un, celui de Chelsea, qui, à compter du 1^{er} novembre 2014 n'offrira plus de services de santé courante, un résultat tragique des coupures budgétaires imposées pendant le présent exercice financier. L'ouverture complète de ce CLSC s'impose pour répondre à la demande croissante des services dans une municipalité en forte hausse démographique.

Les services de proximité doivent inclure les consultations médicales et de suivi pour les citoyens en convalescence, en perte d'autonomie et pour les aînés qui choisissent de vivre chez-eux.

Le Ministère a reconnu le besoin de 80 places en CHSLD sur le territoire des Collines dans un avis de reconnaissance signé par le sous-ministre adjoint le 20 mars 2013, suivi d'une confirmation par le directeur général adjoint des investissements au président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais le 25 septembre 2013. Deux nouveaux centres d'hébergement sont prévus, un dans le secteur est et l'autre dans le secteur ouest.

L'Hôpital Mémorial de Wakefield doit se développer afin de récupérer tous ses lits hospitaliers et afin de doter sa salle d'urgence de services et d'équipements comparables aux autres hôpitaux de l'Outaouais.

Pour offrir aux milliers de patients sans médecin de famille et récupérer une bonne partie de la clientèle outaouaise qui consomme des services de santé en Ontario, le CISSSO doit favoriser la création de nouveaux Groupes de médecine familiale (GMF), à Chelsea et à Cantley.

7. La représentation sur le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais

À l'égard du CISSS de l'Outaouais, notre grande crainte sera le manque de représentation des régions au sein du conseil d'administration.

Les régions entourant la ville de Gatineau ne sont pas toutes homogènes. Un seul membre au conseil d'administration ne peut pas bien défendre les particularités et les besoins des quatre régions rurales : le Pontiac n'est pas les Collines; Papineau n'est pas la Haute-Gatineau. La proximité du territoire des Collines avec la ville de Gatineau, comme nous l'avons observé depuis la création du CSSS des Collines, défavorisera nos citoyens. Les services de proximité aux Collines doivent être développés aux Collines, pas à Gatineau.

De plus, un seul comité des usagers pour l'ensemble d'un territoire comme l'Outaouais relevant d'un seul Centre ne pourra pas bien desservir l'ensemble des régions.

Nous vous exhortons à repenser la composition des membres du conseil d'administration pour vous assurer que le rural y soit bien représenté.

8. Conclusion

Un plan d'affaires a été élaboré depuis près de quatre ans par le conseil d'administration du CSSS des Collines afin d'améliorer les services hospitaliers et de santé dans la communauté. La députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de l'Outaouais, Mme Stéphanie Vallée et l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Yves Bolduc ont collaboré étroitement au développement du plan d'affaires et se sont engagés, au nom du présent gouvernement, à l'appuyer lors des deux dernières campagnes électorales du Québec. Ce plan a également l'aval des élus municipaux et de la population du territoire.

Nous comptons sur le nouveau conseil d'administration du CISSSO et les élus afin d'assurer la réalisation de ce plan d'affaires. De plus, nous incitons le conseil d'administration du CISSSO à tenir compte du profil démographique de notre région et d'accorder en conséquence le financement équitable aux services socio-sanitaires requis sur le territoire des Collines.

Le territoire des Collines a une population anglophone importante et active sur son territoire. Il est primordial que le centre hospitalier de Wakefield maintienne son statut « bilingue ».

Enfin, les parlementaires doivent assurer les citoyens que la réforme présentée par le projet de loi 10 respectera la continuité dans les dossiers visant le développement des services sur le territoire des Collines.

Le CSSS des Collines

A blue ink signature of Michel Lafrenière, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line.

Michel Lafrenière

Président, conseil d'administration du CSSS des Collines